

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-490691

47353

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1466 Société : RAM

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : ROCHD HAÏSSINE

Date de naissance : 15/10/1944

Adresse : 9613 Bd. Di. Ang. Bir Anzane RABAT

Tél. : 052225538

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 03/11/2020

Nom et prénom du malade : ROCHD RABIAA

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Tr. du cycle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Étage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature attestant le Paiement des Actes
03.11.2020		6	200,00	Dr. Y. BATRAS Gynécologue - Accoucheur Rue Ibnou Sourajj Maatf - Casablanca INP : 091017848
03.11.2020		20,4	800,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES																		
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																		
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.																		
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :														
				COEFFICIENT DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DEBUT D'EXECUTION														
				FIN D'EXECUTION														
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>			H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H																	
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
	00000000	00000000																
	35533411	11433553																
	B																	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS														
				DATE DU DEVIS														
			DATE DE L'EXECUTION															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Larbi BATRAS

Diplômé de la Faculté de Médecine de NANCY

Praticien Hospitalier des hopitaux de France

GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR

Diplômé de la faculté de Médecine

D'Angers en Colposcopie

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille - Lyon

de la Chirurgie Intime de la femme

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lyon

en Echographie Morphologique du Foetus

Stérilité du Couple - Maladies des Seins

Chirurgie Gynécologique - Coelioscopie



الدكتور العربي بطرس

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)

طبيب اختصاصي سابق بمستشفيات فرنسا

خريج كلية الطب بأنجير (كولبوسكوبي)

خريج كلية الطب بليل - ليون

في جراحة لا المهبليّة والجراحة النسائية

خريج كلية الطب بليون

في الموجات فوق الصوتية و المورفولوجي

اختصاصي في أمراض النساء و التوليد - الجراحة -

أمراض الثدي - العقم عند الزوجين

الفحص بالصدى و بالكاميرا

Casablanca, le : 03.11.2020 : الدار البيضاء

Que vous allez bien RAKIA

Dr. L. BATRAS
Gynécologue - Accoucheur
Rés. Ghita Angle Bd. Bir Anzarane
et Rue Ibnou Sourajj Maârif - Casablanca
INP : 091017848

Dr. Batras

زاوية شارع بئر أنزران و زنقة أبوغالب الشياتي - الدار البيضاء

Angle Bd. Bir Anzarane & Rue Abou Ghaleb Chiani - Résid. Ourika - 1er Etage - App. 2

Tél. : 05.22.98.51.10 - Urgences : 06.61.19.17.64 - Casablanca

Docteur Larbi BATRAS

GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR

Stérilité du Couple - Maladies des Seins

Chirurgie Gynécologique & Coelioscopique Echographie



الدكتور العربي بطرس

اختصاصي في أمراض النساء و التوليد - الجراحة -

أمراض الثدي - العقم عند الزوجين

الفحص بالصدى و بالكاميرا

ECHOGRAPHIE GYNECOLOGIE ET OBSTETRICALE

NOM :

WALD - AM ZINGA

PRÉNOM :

RIABIA

إقامة غيثة، زاوية شارع بئر أنزران و زنقة ابن سوريح (بجانب المسجد) الطابق الثاني - الدار البيضاء

Résidence GHITA, Angle Bd. Bir Anzarane & Rue Ibnou Souraij - (à côté de la mosquée) - 2eme Etage

Tél.: 05.22.98.51.10 - Urgences : 06.61.19.17.64 - Casablanca

GESTE :

PARTIE :

AP:

Indication

Dr cycl

Compte Rendu

Elophium folium :
 rad. et
 cortex x Querc.

Answer : 3d

As Days go on

CONCLUSION :

D. L. BATRAS
Gynécologue - Accoucheur
Rues: Ghatia, Angle Bd. Bir Anzlane
pass. Soumali, Mazafi - Casablanca
et Rue Union INP : 09101017846

